

## Acceptation DUT Carrières Juridiques

Par **Nathan 344**, le 29/11/2014 à 11:02

Bonjour,

Alors voilà je suis en Terminale ES issu à priori d'un bon lycée et ce DUT m'intéresse fortement. Je n'ai pas envie de commencer ensuite par la FAC et vu le taux d'échec en L1 ça fait un peu peur et ce DUT correspond à mes projets. Mais j'ai peur de ne pas y être accepté.. Je voudrai savoir quelles sont les conditions d'acceptation à ce DUT ?!

Pour mon profil et mon dossier scolaire j'ai environ 12 de moyenne annuelle pour la classe de première avec 13 en Histoire, 12 en Économie, pour ce qui est de la Terminale le premier trimestre ce n'est pas du tout ça je plafonne à 11 de moyenne tout juste mais avec tout de même 15 en Histoire et 10 en Économie ensuite les appréciations sont assez bonnes malgré quelques bavardages..

La conseillère d'orientation ne savait pas trop, elle m'a dit de le tenter, elle m'a fait un peu peur donc j'aimerais des avis de ceux qui ont fait et qui sont dans ce DUT.

Ensuite je vise le DUT de Perpignan, Narbonne ou Lyon sont-ils bien ?!

Merci d'avance.

Par **HT13**, le 29/11/2014 à 11:38

Bonjour,

Avoir peur de la fac est tout sauf une bonne idée. En effet, le taux de réussite est d'environ 25% (à Aix en tout cas) et cela s'explique par le fait que plus de la moitié ne viennent pas en cours, ratent des TD, ne sont pas réguliers dans leur travail ou même se sont trompés de voie. Pour les autres, ils ont soit une mauvaise méthode soit ils se plantent malencontreusement aux examens terminaux. Le taux de réussite est donc loin d'être un indicateur de la difficulté des études (même si c'est pas non plus à la portée de tout le monde). Ainsi, suivant l'adage "Qui ne tente rien n'a rien", je te conseille malgré tout ne serait-ce que d'aller au moins une fois à la fac de droit la plus proche de ton domicile pour assister à un cours.

Quant aux DUT, il me semble que c'est une bonne alternative à la fac de droit pour ceux qui ne veulent pas s'éterniser sur les bancs de l'université ... Mais autant essayer dans un premier temps de passer une L1.

Ceci dit, je ne sais pas ce que les recruteurs choisiraient entre 2 élèves brillants (l'un sortant

d'un DUT et l'autre ayant un bon M2) ... A méditer

Sur ce, en espérant t'avoir aidé, je te souhaite une bonne journée.

Par **Nathan 344**, le **29/11/2014** à **11:58**

Merci de votre avis, c'est vrai que l'image de la FAC est très négative à notre époque c'est vrai, que ce soit par les profs ou par les conseillères d'orientation.

Je compte de toute façon faire une journée d'immersion à la FAC avec des amis, certaines universités le proposent. Et de toute manière si le DUT ne m'accepte pas je serai obligé d'aller à la FAC.

Par **HT13**, le **29/11/2014** à **15:09**

Je t'en prie :). Oui pourtant c'est un gage de qualité certain sur le marché du travail (comparé au DUT).

Quelle université par exemple ?

Tu pourrai même aller voir un CM si le coeur t'en dit.

Par **HT13**, le **29/11/2014** à **15:09**

Je t'en prie :). Oui pourtant c'est un gage de qualité certain sur le marché du travail (comparé au DUT).

Quelle université par exemple ?

Tu pourrai même aller voir un CM si le coeur t'en dit.

Par **Herodote**, le **29/11/2014** à **17:43**

Bonjour,

Je ne peux pas me prononcer sur le DUT en détail (je ne connaît pas en tout cas celui intitulé "carrières juridiques"), mais je peux simplement dire qu'il ne faut pas comparer DUT et fac, ça ne prépare tout simplement pas aux mêmes métiers (à terme du moins). Et surtout, ne pas comparer un DUT (Bac+2) avec un M2 (Bac+5)!

La fac est d'une manière générale beaucoup plus théorique qu'un IUT, du moins pour la licence et le M1 (certaines matières abordées dès la première année en IUT ne le sont qu'en

L3 à la fac, mais d'une manière très différente).

De plus, si tu souhaites poursuivre des études juridiques après le DUT, il te faudra intégrer la fac pour une licence pro (immobilier, métiers du notariat...) ou une licence générale (auquel cas on revient dans le "circuit normal", et l'aspect plus "concret" de l'IUT peut je pense, mener à être perdu face aux exercices très théoriques de la fac de droit (Dissertation juridique, commentaire d'arrêt...)).

Avec un DUT (seul) impossible de passer l'examen du barreau (bac+4 en droit) ou de présenter les concours de catégorie A de la fonction publique (bac+3 minimum). De plus, il ne faut pas s'attendre à être juriste d'entreprise avec un DUT non plus ! (Ce sont généralement des Master 2 spécialisés type DJCE).

Après les DUT sont de bonnes formations pour les "concours passerelles" (IEP, Ecole de commerce...).

Dans le domaine du droit, il y a un quasi monopole de la fac, avec quelques incursions d'IEP ou d'Ecoles de commerce dans certains domaines précis.

Par **Nathan 344**, le **29/11/2014 à 18:28**

Effectivement vu comme ça...

Je vais réfléchir à tout ça mais le droit d'entreprise ne m'intéresse pas plus que ça, je serai plus dans le droit civil ou judiciaire.

Mais merci c'est très intéressant et ça reconforte avec la FAC.

Et sinon, toujours la question, pensez-vous que je sois pris avec mon dossier si je finis par aller en DUT ?!

Par **Visiteur**, le **29/11/2014 à 19:34**

Je te conseille de tenter une L1 aussi si tu es motivé.

Le DUT CJ, ça te donner certes un diplôme en 2 ans où tu seras certes "plus encadré" mais au final pour continuer après tu seras forcément obligé d'intégrer la fac, soit en L3 soit simplement en licence pro.

Ça ne fera que retarder l'échéance en gros. Et comme l'on bien dit mes prédécesseurs, se baser sur le taux de réussite et les avis de profs de lycées pas du tout objectifs n'est pas une bonne idée.

En fait, pour faire du droit, c'est tout simple: la fac c'est la voie royale où toutes les portes s'ouvriront à toi si tu t'en sors bien. Sinon ce sera plus complexe. Mais je te conseille de tenter une L1, et si tu n'y arrives vraiment pas, il sera temps d'envisager un BTS ou un DUT.

La fac, soit tu piges la méthode tout de suite et tout ira bien, soit tu en baveras un peu plus, mais au final c'est là où le droit est le mieux enseigné je pense (en BTS ce sont des profs de lycée qui n'en ont parfois jamais fait).

Et puis sinon concernant l'admission en DUT CJ ça ne doit pas être bien sélectif: je connais une fille qui a eu un bac L de justesse qui y est entré facilement. Tout doit se jouer dans la motivation je suppose.

Bon courage, et n'écoutes surtout pas les conseillers d'orientation (ou en tout cas à moitié). Ce sont eux aussi qui conseillent à ceux qui sortent de lycée pro de s'inscrire en fac s'ils n'obtiennent rien d'autre et c'est comme ça aussi que le fameux taux de réussite baisse.

Par **Nathan 344**, le **29/11/2014** à **20:21**

Bon vous êtes unanimement, je vais y réfléchir.

Effectivement je préfère avoir l'avis de personnes qui sont en FAC de droit plutôt que d'une conseillère qui au final n'y connaît pas grand chose.

Le DUT ne ferme aucune porte particulière ?! Car si il spécialise dans quelque chose et qu'ensuite cela me ferme des portes pour certains métiers cela ne me servira pas à grand chose effectivement.

Merci beaucoup en tout cas Ezoah ta réponse m'est très utile je vais sérieusement réfléchir et me renseigner sur les divers programmes de FAC et de DUT et voir les possibilités qu'offrent ces deux cursus. Merci encore.

Par **Visiteur**, le **29/11/2014** à **23:03**

Le DUT ne te fermera pas de portes, c'est juste que c'est un diplôme qui ne sert à rien, sans rien derrière. Et après tu seras obligé de passer par la fac ou autre chose.

Donc pour moi ça ne fait que retarder l'échéance de la case fac.

La L1 est loin d'être insurmontable si tu es motivé, et surtout bien conseillé. n'hésites pas à lire et venir prendre des conseils ici, surtout sur la méthode de travail (dissertation, commentaire). C'est pas évident pour tout le monde au début (j'en ai fait partie) mais dès que tu as les déclics ça va tout seul.

Tu veux faire quoi d'ailleurs exactement plus tard déjà ?

Par **joaquin**, le **30/11/2014** à **09:31**

Oui je pense comme Ezoah. Et tout dépend évidemment de ce que vous envisagez pour votre carrière future : s'il s'agit juste de faire du secrétariat juridique dans un cabinet d'avocats (ou de notaires), ou de passer des concours de la fonction publique de catégorie B (exemple greffier), cela devrait suffire. Si vous voulez aller plus loin, vaut mieux commencer dès le départ par une L1.

Cordialement  
JG

Par **Nathan 344**, le **30/11/2014** à **09:53**

J'aimerais aller plus loin, je ne sais pas exactement ce que je veux faire mais j'aimerais travailler dans un tribunal, et pas de secrétariat ou de droit d'entreprise. Plutôt du droit civique ou judiciaire.

Merci en tout cas cela me fait réfléchir et je pense même que je vais suivre vos conseils.

Par **Herodote**, le **30/11/2014** à **10:29**

Travailler dans un tribunal en tant que juge ou procureur ?

Dans ce cas le concours demande un bac+4 minimum, sachant que plus de 90% des admis ont un M2 (bac+5) ou un diplôme d'IEP (qui sanctionne également 5 ans d'études).

Idem pour l'examen d'entrée de l'école des avocats.

Donc, un DUT ne permettra pas d'y parvenir, sauf si tu réintègres la fac à l'issue de l'IUT, mais c'est risqué je pense, car les exercices appréhendés, la manière d'approcher le droit n'est pas la même et tu seras sans doute perdu si tu arrives en L3 directement (surtout que la L3 le M1 sont importants (quant aux notes obtenues) pour le M2 qui est sélectif).

Si tu veux faire greffier (qui travaille dans un tribunal) c'est bac+2 (donc le DUT suffit en principe) et greffier en chef est bac+3 (donc il faut une licence/licence pro derrière au moins pour pouvoir présenter le concours).

Par **Visiteur**, le **30/11/2014** à **14:10**

Ce qui est certain, ce qu'il ne faut absolument pas que tu refuses de commencer une L1 à cause des "on dit". Va aux différentes portes-ouvertes des universités qui t'intéressent ou près de chez toi, tu rencontreras sûrement des étudiants ou des enseignants qui te conseilleront aussi.

Par **Nathan 344**, le **30/11/2014** à **14:33**

Oui Herodote.

J'étais au courant pour le Bac+5, bon et bien je vais suivre vos conseils.

Je comptais effectivement aller aux portes ouvertes etc.

Merci beaucoup à tous vous m'avez été d'une grande utilité et de grands conseils, je vais beaucoup réfléchir et peut être même renoncer au DUT, merci beaucoup, je reviendrai si j'ai d'autres questions !

Par **Talia11**, le **28/12/2014** à **02:31**

Bonjour Nathan 344,

Je suis actuellement en deuxième année de dut Carrières Juridiques et je peux t'assurer que c'est tout sauf une perte de temps comme certain le dise !! C'est une formation complète qui te permets d'avoir un bon niveau afin d'intégrer une licence 3 générale de droit ou une licence professionnelle.

Si tu as des questions sur ce dut n'hésite pas !

Par **Yn**, le **28/12/2014** à **21:37**

[citation]C'est une formation complète qui te permets d'avoir un bon niveau afin d'intégrer une licence 3 générale de droit ou une licence professionnelle. [/citation]

Ce dernier point est faux : beaucoup d'universités refusent le passage en L3 et autorisent seulement l'inscription en L2.

Sur les questions de formation DUT / Université : voir les nombreux topics sur ce thème.

Par **Talia11**, le **29/12/2014** à **00:19**

C'est sur qu'il ne faut pas espérer rentrer en L3 avec par exemple un petit 12 de moyenne en DUT CJ !